

Samedi 30 avril 2022

De nouveaux agrès pour la pratique sportive dans le quartier Grammont

Depuis plusieurs années, la Ville de Rouen a aménagé le square du Saule Pleureur, rue Gérard de Nerval, dans le quartier Grammont. Initiés par une marche exploratoire de femmes du quartier, ces aménagements se sont faits en concertation avec les habitants. L'objectif : aménager l'espace pour permettre à toutes les familles de l'investir. Aménagement d'un espace de jeux pour enfants, séparé du terrain de pétanque, mise en place de jardinières partagées, installation d'une boîte à lire... Avec l'installation d'agrès, dont l'inauguration a eu lieu samedi 30 avril, une nouvelle étape est franchie. Après l'aménagement du terrain de basket à l'automne dernier, la Ville poursuit ainsi son action en vue de favoriser la pratique sportive en plein air.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Frédéric MARCHAND, Adjoint au Maire en charge de la Rive gauche, Sarah VAUZELLE, Adjointe au Maire en charge du sport et Mamadou DIALLO, Conseiller municipal délégué en charge de la rive gauche : *« Faire de Rouen une ville sportive passe par le développement d'espaces destinés à la pratique sportive, dans tous les quartiers de la ville. Dans le prolongement de la création du terrain de basket Emilie Gomis, nous avons choisi d'implanter des agrès dans le square du Saule Pleureur, rue Gérard de Nerval. Ce projet, issu du dialogue avec les habitants et les jeunes du quartier, a été mené dans le cadre de la Gestion urbaine et sociale de proximité, qui est une démarche visant à l'amélioration de la qualité du cadre de vie dans les quartiers prioritaires, en proximité avec les habitants. »*

Ces agrès font suite à une rencontre avec des jeunes adultes du quartier et l'équipe municipale en septembre 2020. Leur souhait était de pouvoir disposer d'agrès sportifs. A l'issue d'un travail technique, trois propositions d'aménagement ont été faites et le choix des habitants s'est porté sur les modules installés au printemps 2022 et inaugurés le 30 avril.

Cet aménagement s'est réalisé dans le cadre de la Gestion Urbaine et sociale de proximité, pour un montant de 10 000 €.